

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 02 juin 2020

DEPARTEMENT _____
NORD

ARRONDISSEMENT _____
VALENCIENNES

CANTON _____
CONDE SUR ESCAUT

L'an deux mille vingt, le deux juin à 18h00, le Conseil Municipal de la commune de VICQ étant réuni à la salle municipale, hors lieu ordinaire pour cette séance à huis-clos, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean – Charles DULION, Maire.

Etaient présents : P. MIKULA – S. GMEINDL – G. RAVEZ – M. MORCHIPONT – E. DUMINY – S. FUGALDI – G. PETIAU – L. MONARD – T. FIQUET.

NOMBRE :

De conseillers en Exercice : 15
De présents : 10
De votants : 13

Les conseillers ci-après avaient délégué leur mandat à G. RAVEZ – P. MIKULA – T. FIQUET.

Etaient absents excusés : A. MARCANT – P. BEAL – A. PAMELARD – I. BRABANT.

Etait absent : O. PREUX

Un scrutin a eu lieu, Mme T. FIQUET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après l'appel, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h00 et rappelle l'ordre du jour point par point :

- * Avis sur l'ouverture de l'ACM de juillet (sous réserve de la connaissance du protocole définitif),
- * Approbation du procès-verbal du 26/05/2020,
- * Indemnités de fonctions du Maire,
- * Indemnités de fonctions des adjoints au Maire,
- * Indemnités de fonctions des Conseillers Municipaux délégués,
- * Tableau des indemnités.

I - Approbation du procès – verbal du 26/05/2020

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

2 – Indemnités de fonctions

Conformément au Code des Collectivités Territoriales art L2122-18, Monsieur Le Maire propose à l'assemblée de fixer le taux maximum des indemnités de Maire, des Adjointes et des Conseillers délégués :

* Indemnités du Maire : 51.60% de l'indice brut terminal au 1^{er}/01/2019 (1027) soit 2006.93€ brut avec effet au 26 mai 2020

Vote : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

* Indemnités des Adjointes : 16.80% de l'indice brut terminal au 1^{er}/01/2019 (1027) soit 653.42€ brut avec effet au 26 mai 2020

Vote : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

* Indemnités des Conseillers Délégués : 6% de l'indice brut terminal au 1^{er}/01/2019 (1027) soit 225.59€ brut avec effet au 02 juin 2020

⇒ Madame Muriel MORCHIPONT, Conseiller municipal déléguée aux personnes âgées, animations, associations, fêtes et cérémonies

⇒ Monsieur Eric DUMINY, Conseiller municipal délégué aux travaux en régie et gestion des services techniques.

Vote : 13

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Questions diverses

* Avis sur l'ouverture de l'ACM de juillet :

Monsieur Le Maire demande à l'assemblée d'émettre un avis sur l'ouverture du centre de juillet, toujours en attente du protocole définitif. Afin de respecter les règles sanitaires liées au Covid19, il sera nécessaire d'envisager plusieurs conditions :

- accueillir un nombre limité d'enfants
- restreindre les sorties
- respect des conditions sanitaires strictes

Un sondage sur facebook a été lancé afin de recueillir les différents avis des parents.

L'assemblée émet un avis favorable à une ouverture de l'ACM en juillet en attente du protocole définitif.

La séance est levée à 19h00.

*Le Maire,
Jean-Charles DULION.*